racine
AVOCATS

Communiqué de presse

Martin Binder rejoint Racine en qualité d'associé

Paris, le 18 novembre 2026 – ***Martin Binder rejoint Racine en qualité d'associé, accompagné d'un collaborateur. Fort d'une expérience de près de quinze ans il apporte au cabinet une expertise reconnue en contentieux de la responsabilité du fait des produits, en particulier dans le secteur des sciences de la vie.***

Martin Binder a développé une pratique transversale en contentieux produits, notamment pour des acteurs majeurs de l'industrie pharmaceutique et des dispositifs médicaux. Il les accompagne dans des contentieux individuels et de masse, y compris transnationaux, ainsi qu'en matière de rappels de grande ampleur. Sa pratique s'étend également à l'agroalimentaire, à l'automobile, à la mobilité et à l'énergie.

Il intervient par ailleurs dans une grande variété de contentieux des affaires : notamment en matière de responsabilité industrielle et commerciale, de conflits entre actionnaires et de ruptures brutales de relations commerciales. Son activité couvre ainsi l'ensemble des risques contentieux auxquels sont exposés les acteurs industriels et les investisseurs, en France comme à l'international. Médiateur agréé, il est inscrit sur la liste des médiateurs près la Cour d'appel de Paris et sur celle du Centre national de médiation des avocats.

Il est l'auteur de nombreuses publications consacrées entre autres à la réforme de la directive sur les produits défectueux et au droit de la réparation. Avant de rejoindre Racine, Martin Binder exerçait dans l'équipe contentieux de Simmons & Simmons, où il avait effectué l'ensemble de sa carrière.

Martin Binder, avocat au Barreau de Paris, est diplômé de l'Université Panthéon-Assas (Paris II), de l'Université d'Oxford (Lincoln College) et de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (Master contentieux, arbitrage et modes alternatifs de règlement des différends).

Frédéric Broud et Mélanie Coiraton, co-managing partners de Racine, commentent : « *L'arrivée de Martin Binder s'inscrit pleinement dans notre stratégie de développement auprès des grands acteurs industriels et des investisseurs. Son expertise pointue en contentieux de la responsabilité du fait des produits et la dimension internationale de son activité viennent enrichir l'offre contentieuse de Racine* »

Martin Binder, associé de Racine, déclare : « *Mon ambition est de contribuer au développement de l'expertise contentieuse de Racine en matière de responsabilité du fait des produits et de risques industriels, au service d'une clientèle institutionnelle d'industriels et d'investisseurs, en particulier dans l'industrie pharmaceutique et la santé. Je suis ravi de rejoindre un grand cabinet d'affaires français indépendant : son ancrage et sa pluridisciplinarité offrent un cadre idéal pour accompagner nos clients sur leurs contentieux les plus sensibles.* »

A propos de Racine

Racine est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant qui conjugue excellence juridique et pragmatisme stratégique. Depuis plus de 40 ans, ses avocats accompagnent entreprises et dirigeants dans leurs enjeux les plus complexes, en conseil comme en contentieux. Le contentieux fait partie de l'ADN du cabinet et représente 50 % de son activité, ce qui lui confère une expertise unique dans la gestion des litiges stratégiques. Racine couvre l'ensemble des disciplines du droit des affaires, avec des expertises phares en corporate/M&A, private equity, droit social, fiscalité, finance, immobilier, IP/IT, concurrence et restructuring.

Contact presse : Gabrielle Pelet | gabrielle.pelet@vae-solis.com | +33 6 29 94 59 87